



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57805>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-57805**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Angers (49)

Correspondant : M Le Maire

Adresse : BP 80011, 49020 Angers CEDEX 02

Coordonnées :

Téléphone : +33 241054000

Courriel : marches.batiments@ville.angers.fr

Adresse internet : <https://www.angers.fr/services-demarches/demarches-pour-les-professionnels/marches-publics/index.html>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Remplacement de la production frigorifique des chambres froides n°2 et n°3 à la Cité des Associations à Angers

Lieu d'exécution et de livraison : Cité des Associations, 58 Boulevard du Doyenné, 49000 ANGERS

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché est un marché ordinaire de travaux à prix global et forfaitaire. Attribution d'un marché unique. Le marché n'est pas alloti. Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune prestation supplémentaire éventuelle, ni aucune solution alternative n'est prévue. Une visite sur site est fortement conseillée. Le délai d'exécution du marché est de 3 mois, il comprend : - la période de préparation est commune pour les deux chambres froides (n°2 et n°3). Elle est de 2 mois et démarre à compter de la date indiquée dans la lettre de notification du marché valant ordre de service de démarrage de la période de préparation. - le délai d'exécution commun pour la réalisation des travaux des deux chambres froides est de 1 mois. Il démarre à l'issue de la durée de la période de préparation par dérogation à l'article 18.1.1 du CCAG-Travaux, hors délai de garantie de parfait achèvement

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5.0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des modifications en cours d'exécution) sera constituée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations seront financées par autofinancement de la ville d'Angers, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non connu à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Les paiements s'effectuent par virement administratif. Les prix sont fermes actualisables. Avance de 10% accordée dans les conditions prévues au contrat. Garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer au bénéfice de l'avance, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Le pouvoir adjudicateur EXIGE la remise des candidatures et des offres de façon dématérialisée. Aucun pli papier ne sera accepté à l'exception des copies de sauvegarde. La transmission des documents par voie électronique est effectuée uniquement sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. La signature des documents ne sera exigée que pour l'entreprise attributaire. Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr> Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères de jugement des offres sont précisés au règlement de la consultation, ainsi que les autres conditions de participations des candidats et modalités de financement et de paiement. Visite sur site fortement conseillée dans les conditions prévues au règlement de consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/06/2024 à 12:30

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
V24BATLMOCHAMBRESFROIDESCITE

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville d'Angers

Coordonnées :

Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Ville d'Angers

Coordonnées :

Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Ville d'Angers

Coordonnées :

Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Ville d'Angers

Coordonnées :

Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Les documents sont disponibles gratuitement et en accès libre sur le profil acheteur. Il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/05/2024